



Les Brèves de Meroux - juin 2015



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Un proverbe touareg illustre bien mon état d'esprit : " Ce qui est fait pour les hommes, mais sans les hommes... est fait contre les hommes ". Inspiré par cette sagesse, nous vous proposons, avec ces Brèves du mois de juin, un simple questionnaire qui a pour unique objectif de recueillir vos avis, vos souhaits et vos propositions. J'espère que vous serez nombreuses et nombreux à nous le retourner afin que nous puissions prendre en compte vos opinions. D'autres questionnaires pourront vous être proposés dans les prochains mois.

Ce n'est pas encore les vacances pour les élus de la commune : la place de la mairie sera achevée à la fin du mois de juillet, le projet de création d'une Maison des Associations se profile et, au vu de nos volontés, une esquisse devrait être proposée à l'automne, de nouveaux projets pour nos écoles doivent être finalisés en septembre...

Nous avançons résolument sur le chemin que nous nous sommes fixés. Mais je sais que nous avons le devoir de vous écouter et de vous rendre compte. J'assume ma responsabilité de Maire. Je prends les décisions que j'estime bonnes pour notre village.

Je souhaite, à chacune et à chacun d'entre vous, un très bel été et de bonnes vacances.

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux*

Infos village

Des travaux pour un nouveau centre de village

Les travaux ont commencé dès mi-juin. Ils devront durer jusqu'à fin juillet. Il s'agit, d'une part, de changer la canalisation d'eau et d'amener la fibre à la mairie et à l'école. Cette partie est sous la responsabilité de la CAB. L'autre volet, organisé par la commune, consiste à aménager une place de la mairie agréable et fonctionnelle comptant 20 places de parking.

Ces travaux vont gêner les riverains et les accès à notre mairie. Mais il faut bien en passer par là si nous voulons améliorer notre cadre de vie. Nous sommes désolés de tous les inconvénients liés à ces travaux et vous assurons de tout mettre en œuvre pour occasionner le moins de gêne possible.

Un grand merci pour votre patience et votre compréhension.

Fin de contrat pour Eddy

Le 8 juin, un pot de départ a été organisé en l'honneur d'Eddy. C'est le second employé communal qui nous quitte cette année au terme de son contrat de 3 années. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses projets et le remercions pour son dévouement à notre commune tout au long de ces années.

Deux nouveaux employés à Meroux

Pour pallier au départ de Georgi et d'Eddy, deux nouveaux employés ont été recrutés pour une durée de six mois renouvelables pendant deux ans. Il s'agit de monsieur David LEONI et de monsieur Philippe OLLE. Nous leur souhaitons à tous deux la bienvenue dans notre commune où le travail ne leur manquera pas.

Inscriptions pour le périscolaire et la restauration

2015-2016

Vous pourrez accéder aux nouveaux documents d'inscription pour l'accueil, la restauration, les activités périscolaires et les études courant juillet sur le site de la commune www.meroux.fr rubrique « éducation jeunesse » puis dossier « affaires scolaires ». Nous souhaiterions disposer des inscriptions pour le 15 août afin de préparer la rentrée sereinement. Merci de votre compréhension.

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 1^{er} au 15 août 2015. En cas d'urgence, vous pouvez contacter Monsieur le Maire ou les Adjoints.

Le conseil municipal a voté



- Un cadeau aux CM2 qui partent en 6^{ème}.
- Le Projet Educatif Territorial (PEDT) qui décrit en détail le dispositif mis en place.
- L'adaptation du PLU pour la ligne Belfort-Delle
- Un avis défavorable à la suppression du passage à niveau n° 9
- Les nouveaux tarifs d'accueil périscolaire matin et soir.
- L'obligation de dépôt de demande de travaux pour un ravalement de façade.
- Le conseil ne s'oppose pas à l'extension de la porcherie (Andelnans) : l'odeur lors de l'épandage sera diminuée de 90% grâce à la méthanisation mise en place.

Le conseil municipal a été informé

- Du recrutement de deux nouveaux employés communaux en contrat CAE-CUI.

- Du bilan comptable périscolaire / restauration scolaire / Francas / études dirigées très proche du bilan prévisionnel.
- Des travaux effectués, en cours et en prévision.
- Du démantèlement de la mini station au lotissement des Combeaux
- Du choix de l'architecte pour la structure multi accueil intergénérationnelle.
- Le conseil a également participé à l'élaboration du questionnaire destiné aux Meroutains.

Le plan canicule est en place. N'hésitez pas à vous inscrire à partir de 65 ans!! C'est une précaution et une aide pour vous.

Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Naissances :

LAURENT Léon, le 10 juin

Bienvenue à ce petit et félicitations aux heureux parents



Mariages :

BRON Jason et Rebecca DA COL, le 30 mai

DUBAIL Adrien et PAGNOT Alexine, le 13 juin

PERRIN Jean-Luc et RAMELLA Anne-Sophie, le 20 juin

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.



Divers

Un timbre fiscal électronique ?

Depuis le 2 mars 2015, le projet de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) est entré dans sa phase opérationnelle en franchissant une première étape : l'ouverture du site timbres.impots.gouv.fr

Ce site permet désormais à l'utilisateur d'acheter en ligne, 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement depuis son ordinateur, sa tablette ou son Smartphone, son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Quelques mesures simples afin d'éviter d'être victime de cambriolage (source : la gendarmerie)

Lorsque vous prenez possession d'un nouveau logement, pensez à changer les serrures et à équiper votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, éclairage automatique, alarmes ou protection électronique...). Pensez à demander conseil à un professionnel !!

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique. Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...



Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous. Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez IMMEDIATEMENT au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable...

Dans le cadre des opérations « *Tranquillité vacances* » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence auprès de votre brigade de gendarmerie (**17 ou 03 84 29 40 17**): des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...). Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant révèle une longue absence. Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Objet trouvé

Après la kermesse du 20 juin, une paire de lunettes de vue a été retrouvée. Elle attend son propriétaire en mairie.

Zumba

On prépare déjà la rentrée Zumba ! Premier rendez-vous le 8 septembre avec une séance de **découverte offerte**. Profitez-en !!

Pour finir, nous avons le plaisir de vous souhaiter de très...

